



RECUEIL D'EXPÉRIENCES DE GESTION DE L'AMBROISIE EN CONTEXTE AGRICOLE

Remerciements

Pour leur implication dans la création du sondage et dans sa diffusion auprès du public concerné, nous remercions les membres du Comité Technique de l'Observatoire des ambrosies, et plus particulièrement Fanny Vuillemin (Terres Inovia) pour son investissement. Nous remercions aussi les membres du Groupe de Travail ambrosie des FREDON, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ainsi que les différents animateurs du Bulletin de Santé du Végétal ayant accepté nos requêtes et diffusé le questionnaire. Un grand merci aux nombreux agriculteurs qui ont pris le temps de répondre au questionnaire ou aux enquêtes téléphoniques. Leurs témoignages sont précieux. Nous tenons aussi à remercier tout ceux qui ont permis la réalisation du recueil, que ce soit pour sa rédaction, pour les idées qu'ils ont proposé ou pour sa relecture.

Pour ne rien rater de l'actualité : suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Pour citer ce document :

Sevault A., Le Levier L., Mottet M., Observatoire des ambrosies - FREDON France, 2019. Recueil d'expériences de gestion de l'ambrosie en contexte agricole. 21p.

D'avril à novembre, l'Observatoire des ambrosies écrit une lettre mensuelle relative à **l'actualité de l'ambrosie en France**.

Pour recevoir la lettre, envoyez une demande à : **observatoire.ambrosie@fredon-france.org**



Travail réalisé en 2019, par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France à la demande du Groupe de Travail ambrosie des FREDON. Ce recueil est rédigé par Aël SEVAULT et Lisa LE LEVIER (Animatrice de l'Observatoire des ambrosies), sous la responsabilité et avec l'aide de Marilou MOTTET (Coordinatrice de l'Observatoire des ambrosies).

OBJET DU RECUEIL

Ce recueil a été créé dans l'optique d'apporter des témoignages et des retours d'expériences de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise, afin d'aider les différents acteurs du milieu agricole. **Le recueil est conçu en deux parties :**

La première traite des résultats d'un questionnaire envoyé auprès des agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Le but de cette enquête était d'obtenir un état des lieux dont les résultats donnent une idée générale de la gestion de l'ambroisie en France.

La seconde partie, qualitative, regroupe différentes expériences agricoles recueillies lors d'interviews téléphoniques. Cette partie vise aussi à recueillir le ressenti des agriculteurs sur cette problématique.

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Les impacts de l'ambroisie.....	2
Partie 1 : L'enquête	3
A. Description globale des résultats.....	3
1) Les répondants	3
2) État des lieux des parcelles renseignées.....	4
3) Modes de gestion	6
B. Pour aller plus loin.....	8
Partie 2 : Les entretiens.....	12
De l'ambroisie dans les chargements de graines... ..	12
... et dans les vignes	13
Le tri des chargements.....	14
Le point de vue d'un conseiller agricole.....	15
La gestion de l'ambroisie en agriculture conventionnelle... ..	16
...et en agriculture biologique	17
Vigilance sur des difficultés de gestion.....	17
Agriculture mixte :adapter les méthodes de lutte	18
Le point de vue d'un élu et agriculteur.....	19
Conclusion.....	20
Focus sur le Datura	20
Le recueil en quelques chiffres.....	21

INTRODUCTION

L'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une **plante exotique envahissante** originaire d'Amérique du Nord. Son arrivée en France remonte à la fin du XIX^e siècle, cependant elle n'est répandue dans les champs qu'à partir de la première guerre mondiale avec l'importation de Trèfle violet pour le fourrage et l'arrivée des troupes américaines. L'ambroisie est une **espèce rudérale**, qui se développe bien dans les milieux anthropisés tels que les champs, les bords de routes ou de rivières, ou encore les terrains en friche.

Cette espèce au cycle de vie **annuel** germe au printemps et meurt aux premières gelées d'hiver. De fin juillet à fin septembre, **les fleurs mâles produisent de grandes quantités de pollen**, qui est transporté par le vent. La floraison des fleurs femelles a lieu d'août à octobre, ce qui permet à terme de produire **3000 graines** en moyenne par plante. Celles-ci tombent au pied de la plante et peuvent survivre plusieurs dizaines d'années dans le sol (*figure 1*). Certaines sont directement enfouies mais restent capables de germer **aussi bien en profondeur** (jusqu'à 10 cm) **qu'en surface**.

D'autres sont répandues par l'Homme et ses activités. Grâce à cette dynamique, l'ambroisie peut coloniser rapidement et durablement les milieux, si elle n'est pas gérée.

Pour éviter sa dispersion, des réglementations ont été publiées dont un **arrêté du 26 avril 2017 qui interdit d'introduire et transporter de façon intentionnelle, d'utiliser, échanger, multiplier, vendre ou acheter de l'ambroisie sous quelque forme que ce soit**.

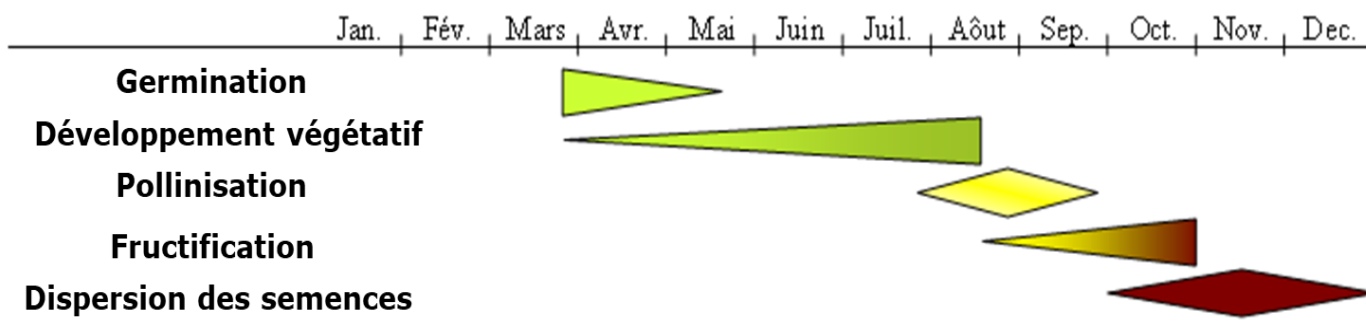


Figure 1: Cycle de vie de l'ambroisie ©Observatoire des ambrosies (B. Chauvel).

LES IMPACTS DE L'AMBROISIE

L'ambrosie pose deux problématiques principales qui sont les raisons pour lesquelles il est impératif de la gérer correctement.

Le pollen de l'ambrosie provoque chez l'Homme et certains animaux des pollinoses (réactions allergiques au pollen), pour lesquelles les symptômes peuvent aller de la simple rhinite à de l'asthme. Les traitements contre ces symptômes coûtent chaque années **plusieurs millions d'euros** à l'assurance maladie.

D'autre part, l'ambrosie colonise les champs, concurrençant les récoltes et diminuant le rendement. Si de l'ambrosie est retrouvée dans un champ, l'exploitant est parfois amené à **détruire une partie voire la totalité de sa récolte** pour éviter la propagation de la plante. Le règlement européen du 6 février 2015 établit une teneur maximale en graines d'ambrosie de 50mg/kg dans les matières premières des aliments pour animaux. Elle est un motif suffisant de déclassement des lots (cf. section « *Le tri des chargements* », p14) voire de refus ce qui va occasionner des coûts supplémentaires (cf. section « *De l'ambrosie dans les chargements de graines* », p12).

Pour éviter ces situations, les acteurs concernés doivent mettre en place des actions de gestion sur tous les milieux qu'elle colonise (zones de travaux, délaissés, bords de route, parcelles agricoles, grèves de cours d'eau, etc.).

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2018

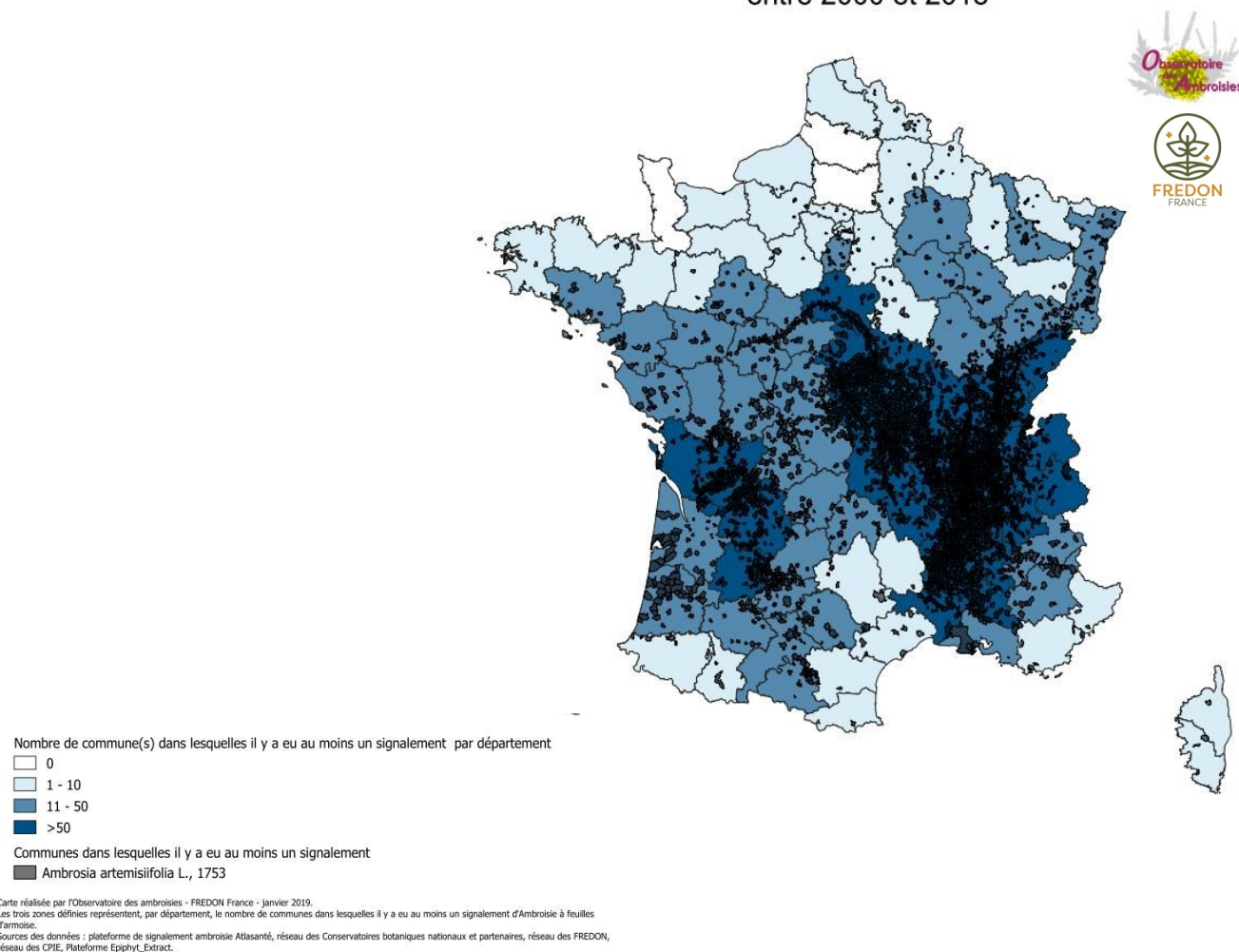


Figure 2 : carte de répartition de l'ambrosie en France en 2018 ©OA

PARTIE 1 : L'ENQUÊTE

A. DESCRIPTION GLOBALE DES RÉSULTATS

1) Les répondants

Professions et type d'agriculture

Carte des présences de réponse au sondage

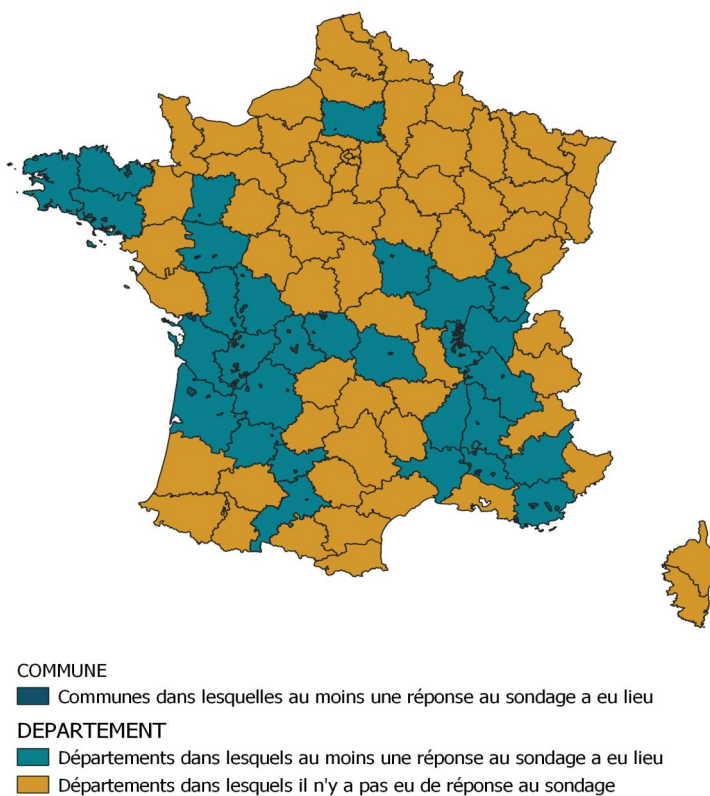


Figure 3 : Carte de répartition des répondants au sondage

L'enquête est menée sur la France métropolitaine (voir figure 3), avec pour public cible les agriculteurs. En tout, **plus de cent réponses** (109) ont pu être collectées et analysées sur une période de 3 mois pendant la saison de l'ambrosie. Les principales filières agricoles qui ressortent sont la grande culture (53%) et la viticulture (34%), ce qui correspond à la diffusion du questionnaire dans les BSV* Grandes Cultures et Vignes. Cette importante part de viticulteurs était inattendue, ce qui nous indique que cette filière est probablement plus touchée par l'ambrosie qu'il ne peut le sembler au premier abord.

Dans le questionnaire, quatre types d'agriculture étaient distingués : l'agriculture conventionnelle, raisonnée, intégrée et biologique. Pour simplifier et clarifier les résultats, l'agriculture conventionnelle comprendra les agricultures raisonnées et intégrées.

Ainsi, **85% des répondants qui pratiquent une agriculture conventionnelle**, tandis que **15% des répondants pratiquent l'agriculture biologique**. Le panel d'agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique dans le sondage est donc supérieur à la moyenne nationale de 8.8% en France, selon le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ^[1].

La plateforme de signalement ambrosie

Dans l'enquête, une courte partie traite de l'utilité et de l'utilisation de la plateforme de signalement ambrosie. C'est un outil national du ministère des Solidarités et de la Santé qui permet le suivi et l'archivage de la répartition de l'ambrosie en France, pour en améliorer la gestion. Le sondage nous apprend que **29% des répondants connaissent déjà la plateforme** et que, parmi eux, **59% la considèrent utile et 20% l'utilisent**.

Le fait que **71% des enquêtés ne connaissent pas la plateforme** ne s'explique pas forcément par l'absence d'ambrosie dans leur région. Ceci invite à poursuivre les efforts de communication sur l'existence de cette plateforme.

A la marge, lorsqu'elle n'est pas jugée utile, la cause du mécontentement est généralement le sentiment d'absence d'action post-signalement. Exceptionnellement, elle est perçue comme un outil de délation des parcelles infestées. Il est nécessaire de rappeler que c'est le gestionnaire du terrain qui est sollicité pour s'occuper de l'ambrosie présente sur sa parcelle et que l'un des rôles du référent ambrosie est de confirmer la présence de la plante, d'en avertir les gestionnaires et de vérifier les destructions.

*BSV : Bulletin Santé du Végétal, est un bulletin d'information à destination des agriculteurs et des gestionnaires d'espaces verts.

Le niveau de connaissance et de formation

Le **niveau moyen de connaissance de l'ambroisie** (compris entre 1 et 5) des répondants au questionnaire est de **2,93**. Il semble donc possible de considérer **le niveau de connaissance global de l'ambroisie comme « moyen »**.

Les agriculteurs situés sur les zones les plus infestées ont en moyenne une meilleure connaissance de la problématique même si certains parmi ceux-ci indiquent avoir une connaissance faible. **Le besoin de formation reste donc présent, même en zone infestée.** Sur la totalité des enquêtés, **85% déclarent n'avoir jamais suivi de formation relative à l'ambroisie**. Parmi eux, 47% estiment ne pas avoir besoin d'une formation et 32% sont sans avis sur la question. Sur l'ensemble des sondés, **50% des répondants estiment ne pas avoir besoin de formation et seuls 22% estiment en avoir besoin**. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces données : un niveau de connaissance de l'ambroisie estimé comme suffisant de la part de l'exploitant, un moindre intérêt pour la problématique ou encore le fait que la formation ne soit pas le vecteur privilégié pour la recherche d'informations.

Allergies

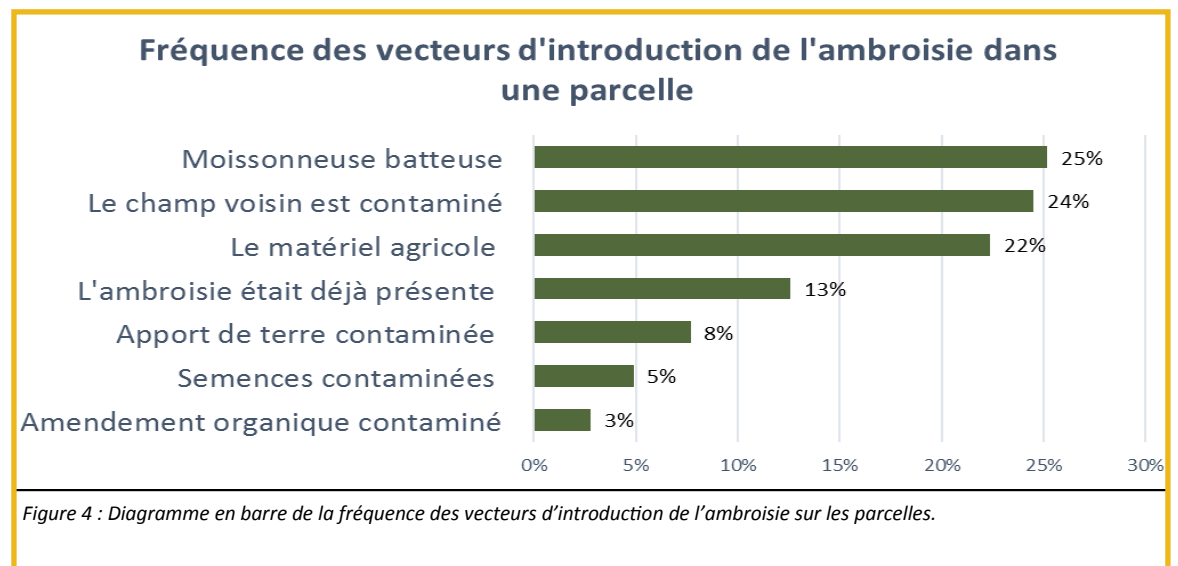
Pour compléter les informations recueillies sur les répondants, il est intéressant de savoir si la personne est allergique à l'ambroisie ou non. Cette allergie est caractéristique, puisqu'elle se développe en août, lors de la floraison de l'ambroisie. Des symptômes allergiques débutant à cette époque peuvent donc être le signe d'une allergie à l'ambroisie. En tout, **6% des enquêtés déclarent être allergiques à l'ambroisie**, tandis que **44% ne savent pas s'ils le sont**.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) avait estimé dans son rapport en 2018^[2] que près de 10% de la population d'ARA était allergique à cette adventice. Ce pourcentage observé dans notre étude est particulièrement bas par rapport à l'estimation. Il peut s'expliquer par le fait que le questionnaire était national contrairement à l'étude portée par l'ARS et par la grande part d'enquêtés ne sachant pas s'ils sont allergiques. Par ailleurs, il est à noter que l'allergie se développe suite à une période de forte exposition au pollen, ce qui peut aussi être un facteur influençant le nombre d'allergies.

2) État des lieux des parcelles renseignées

Vecteurs en milieu agricole

L'ambroisie est présente chez 65% des répondants au questionnaire, lesquels ont en moyenne **une parcelle sur trois touchée par l'ambroisie**. Il est estimé qu'une personne touchée par l'ambroisie peut se sentir plus concernée et répondra donc plus facilement au questionnaire.



Pour les répondants, la **principale source d'introduction de l'ambroisie sur leurs parcelles est la moissonneuse batteuse** (26% des cas) dans lesquelles les graines peuvent se loger. Ce résultat coïncide avec le résultat de l'enquête menée par F. LORRÉ en 2018^[3] dans le département du Tarn-et-Garonne ainsi qu'avec le résultat de l'enquête menée en Franche-Comté en 2017 par FREDON FC^[4], dans lesquelles le principal vecteur était aussi la moissonneuse batteuse.

Nota bene

Certains éléments parfois considérés comme vecteurs ne permettent en fait pas le transport des graines d'ambroisie : le vent, le gibier ou les oiseaux ne sont pas des vecteurs d'introduction de l'ambroisie. Ceci montre encore le besoin de formation ou d'information.

Concernant les oiseaux, il est cependant possible de retrouver des graines d'ambroisie au pied des mangeoires dans le cas de lots contaminés destinés au nourrissage d'oiseaux sauvages.



Le **deuxième vecteur principal est la contamination par le champ voisin** (24%). A noter que le matériel agricole arrive en troisième position (22% des cas) et que si l'on comptabilise la moissonneuse-batteuse dans le **matériel agricole, celui-ci est identifié dans presque la moitié des cas (47%) comme la source d'introduction principale**. D'autres vecteurs d'introduction sont aussi possibles mais restent moins fréquents que ceux mentionnés précédemment (figure 4).

Rotations

Dans le cadre de notre étude, l'examen des pratiques des rotations sur les différentes parcelles mentionnées par les répondants n'a **pas permis de mettre en évidence un rotation spécifique qui favorisait ou défavorisait la présence d'ambroisie**. Il reste évident que dans certaines cultures telles que le **soja**, le **tournesol**, le **maïs**, le **sorgho** ou toute récolte concomitante avec la maturation des graines de l'ambroisie à partir de fin août, celle-ci pose des problèmes particuliers qui impliquent de mettre en place une gestion différenciée.

Arrivée et évolution de l'ambroisie

Pour la plus grande partie des répondants, **l'ambroisie est arrivée sur leur parcelle depuis 2 à 5 ans** (23%). Ces cas se situent principalement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) (12 cas) ou Nouvelle-Aquitaine (10 cas). Par ailleurs, **les arrivées les plus anciennes d'ambroisie (catégorie des plus de 6 ans) se situent en grande majorité dans la région ARA (29 cas)**, tandis que ceux n'ayant jamais vu l'ambroisie sont situés dans des régions où l'ambroisie n'est encore que peu présente (Provence-Alpes-Côte-D'azur (6 cas), Occitanie (3 cas), Pays de la Loire (3 cas)).

Sur chaque parcelle, la variation de présence de l'ambroisie est différente en fonction des pratiques agricoles et du type d'agriculture pratiqué. **Pour 33% des parcelles, l'ambroisie est de plus en plus présente chaque année**. Pour **22% des parcelles la population d'ambroisie reste stable** et pour **10% d'entre elles la population diminue**. Pour la majorité des parcelles mentionnées (58%), l'ambroisie est présente sur moins de 10% de la parcelle.

D'après le sondage, **11% des répondants mentionnent avoir déjà abandonné une culture à cause de la problématique ambroisie** tandis que **25% disent avoir déjà réussi à s'en débarrasser sur une ou plusieurs parcelles**. Dans son rapport, F. LORRÉ mentionne que **35% des enquêtés ont déjà dû sacrifier un bout de parcelle ou une parcelle trop infestée par l'ambroisie**^[3].

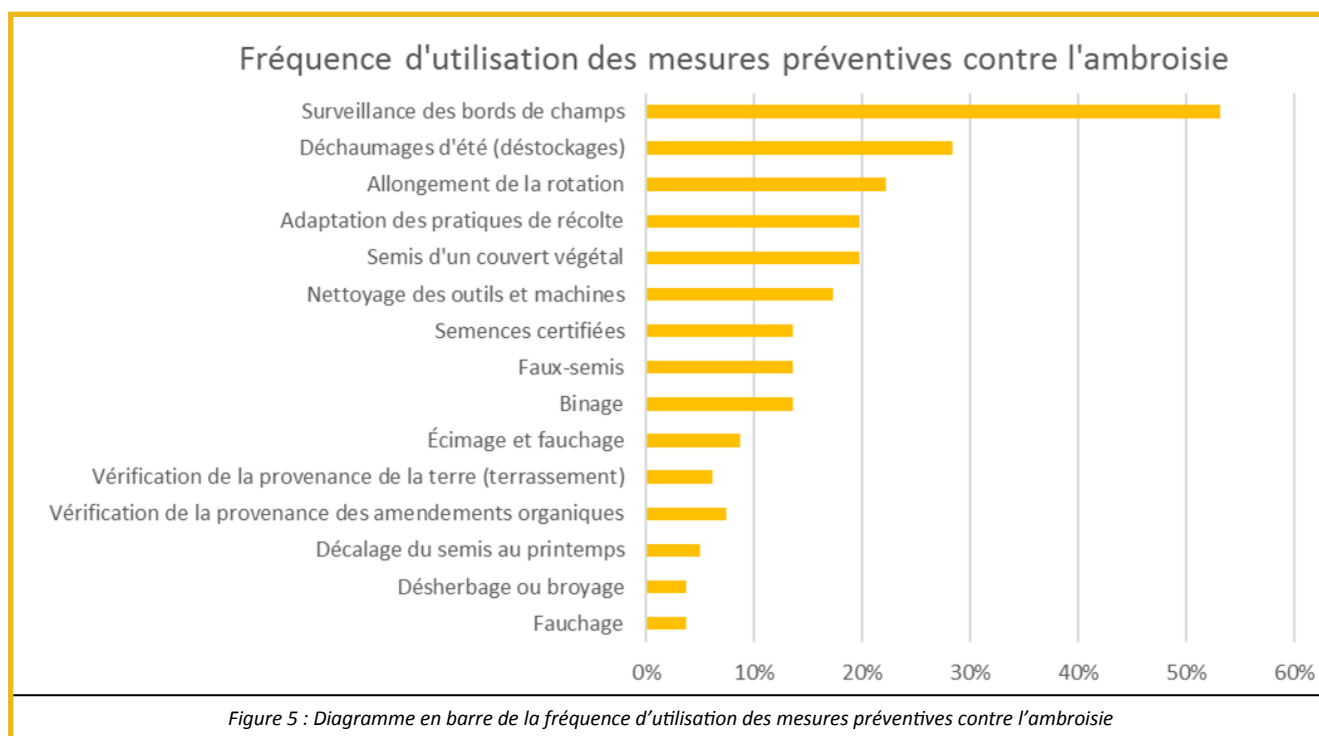
Ces chiffres montrent bien la difficulté de la gestion de l'ambroisie et laissent entrevoir la force de sa résilience, de sa capacité de dispersion et de colonisation. Toutefois, ils permettent aussi de montrer que la lutte n'est pas vaine puisqu'**il est possible de s'en débarrasser complètement sur certaines parcelles**.

3) Modes de gestion

Méthodes préventives

De toute évidence, **la gestion de l'ambrosie doit passer par la surveillance des parcelles** sur une période adéquate. D'autres mesures préventives existent, dont la fréquence d'utilisation est présentée dans la *figure 5*. Ces dernières permettent d'éviter l'arrivée de l'ambrosie sur la parcelle ou de l'empêcher de se développer en amont de la culture. Dans ce graphique, la somme des fréquences peut dépasser 1, puisqu'un même exploitant peut utiliser différentes pratiques. Parmi les répondants, **25% ne pratiquent aucune mesure de prévention contre l'ambrosie**. Ce qui peut s'expliquer par l'absence de la plante dans la région ou parce que sa présence est déjà vérifiée et que ces mesures ne sont plus utiles à ce stade de l'invasion.

Pour la part d'exploitants faisant de la prévention contre l'ambrosie, il apparaît que **la mesure la plus fréquemment utilisée est la surveillance des bords de champ** (53%). Cela peut s'expliquer par le fait que cette méthode est applicable dans presque tous les contextes, que la parcelle soit un cépage, une prairie ou même un champ. Par ailleurs, la surveillance des champs est une pratique couramment réalisée et cela même hors du contexte ambrosie. **Les déchaumages / déstockages arrivent en seconde place** avec 28% des exploitants qui les utilisent. Ces déchaumages ont un rôle de faux-semis qui permet de réduire les stocks grainiers et de détruire les adventices levées.



Méthodes curatives

• Mécaniques

Les pratiques mécaniques ne sont pas les méthodes les plus utilisées pour lutter contre l'ambrosie, **seuls 66% des répondants en font usage** dans ce contexte. Cela peut s'expliquer par le type d'exploitation du répondant (Vergers et Élevage par exemple dans lesquels il est difficile voire impossible de passer avec une machine), ou parce que l'exploitant va se contenter de pratiques chimiques pour désherber.

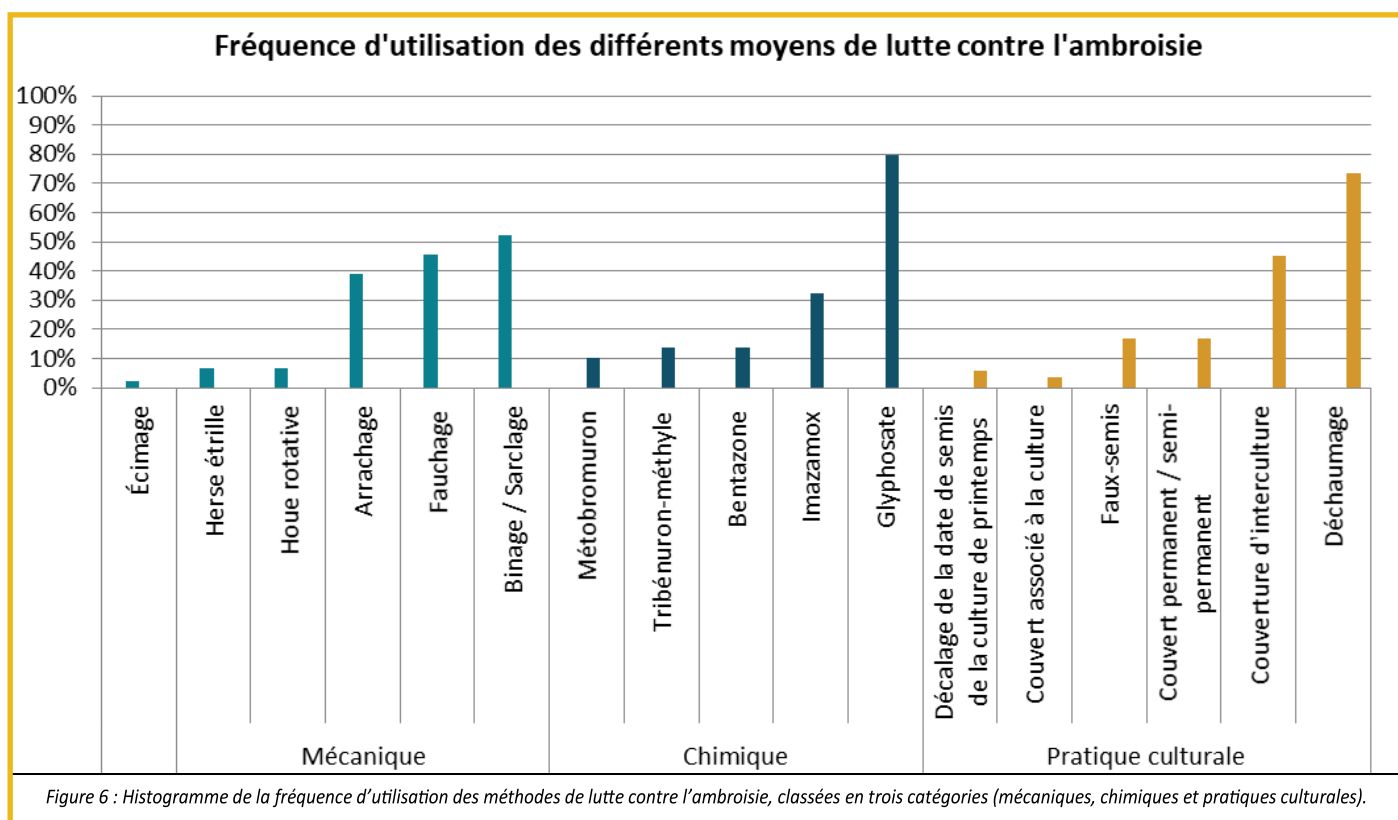
Selon la *figure 6*, **les pratiques mécaniques les plus utilisées sont le binage ou le sarclage (52%), le fauchage en bords de champ (46%) et l'arrachage de l'ambrosie (39%).**

•Chimiques

Les méthodes chimiques sont les plus fréquentes avec un taux d'utilisation de 84% par les répondants en conventionnel. L'herbicide le plus utilisé est le glyphosate (80%; figure 6), probablement car son spectre d'action est très large et son efficacité élevée. L'imazamox est le deuxième herbicide le plus utilisé (32%). Ces herbicides sont souvent combinés avec des variétés tolérantes aux herbicides (VTH), ce qui permet de détruire les adventices et non la culture en place. On peut lire dans la littérature^[5] que le glyphosate possède une bonne efficacité en interculture et l'imazamox en culture de tournesol ou soja contre cette adventice dans le respect des homologations, des bonnes pratiques et de la gestion des résistances.

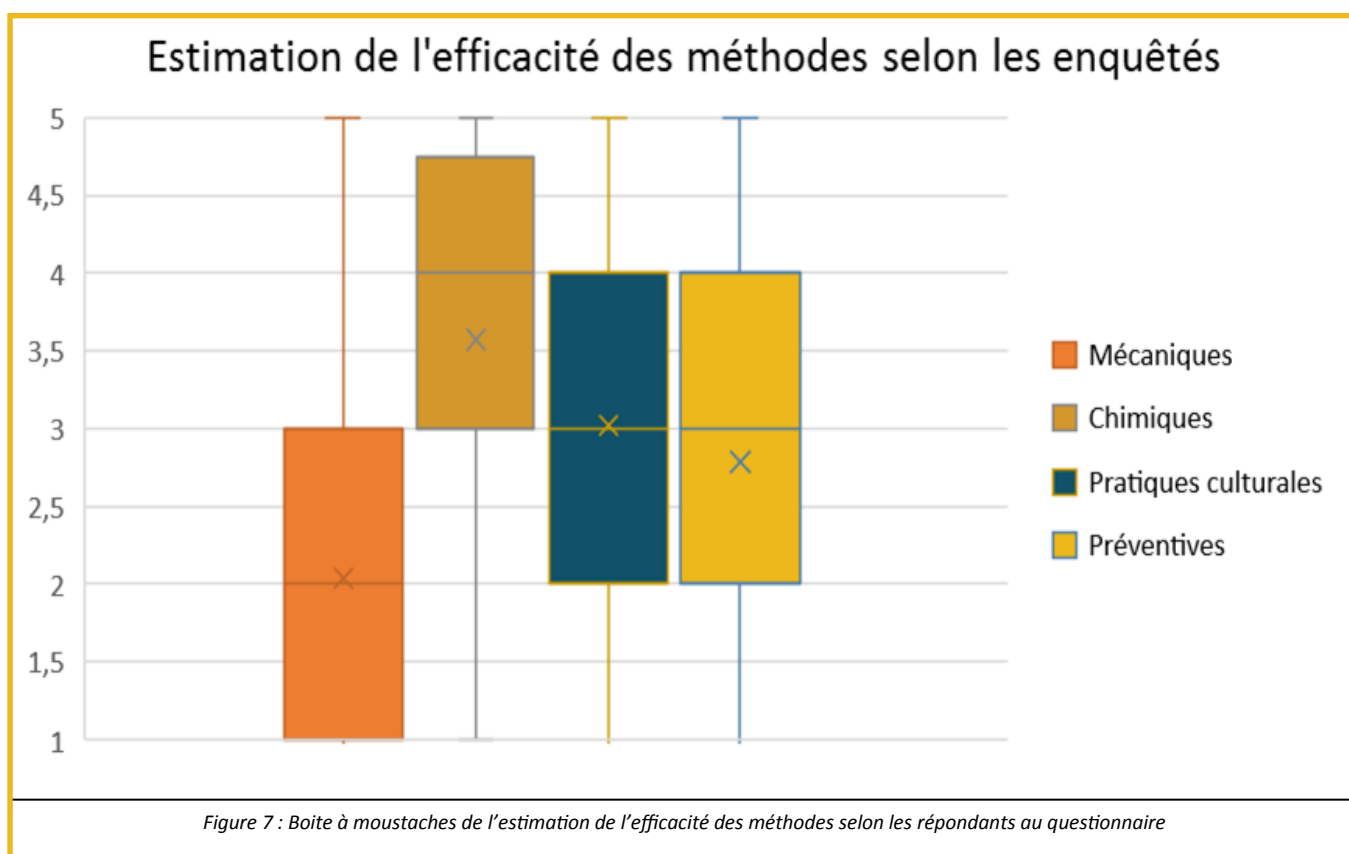
•Pratiques culturales

Concernant les pratiques culturales, les plus utilisées sont le déchaumage des plantes qui ont déjà levé dans la culture précédente (74%), la mise en place d'un couvert d'interculture (45%) ou permanent voire semi-permanent (17%) et le faux-semis (17%). Le déchaumage est souvent couplé au faux-semis pour augmenter son efficacité et le couvert est utile pour empêcher l'ambrosie de se développer. 76% des exploitants utilisent toutes ou une partie de ces méthodes contre l'ambrosie. Comme pour les pratiques mécaniques, il est probable que cette part soit due au type d'exploitation présent sur la parcelle ou à l'utilisation de VTH qui nécessitent moins de travail du sol.



Évaluation des méthodes

Une estimation de l'efficacité de ces mesures de 1 (peu efficace) à 5 (très efficace) a été demandée aux répondants (figure 7). Il est possible d'observer **une tendance à juger les méthodes mécaniques « peu efficaces »** dans la lutte contre l'ambrosie avec un score moyen de 2,1. **Les pratiques culturales et les méthodes préventives ont tendance à être jugées « moyennes »**, avec un score moyen de 3,2 et 3,0 respectivement ; tandis que les **méthodes chimiques ont tendance à être jugées « efficaces » avec un score moyen de 3,6**. Ces variations semblent correspondre au niveau d'utilisation de chaque méthode : un exploitant jugeant une méthode « peu efficace » ne l'utilisera pas (ou moins). Ce schéma se retrouve pour les méthodes chimiques, avec un fort taux d'utilisation et une bonne note moyenne ; et les méthodes mécaniques, avec un taux d'utilisation plus faible et une note moyenne moins élevée.



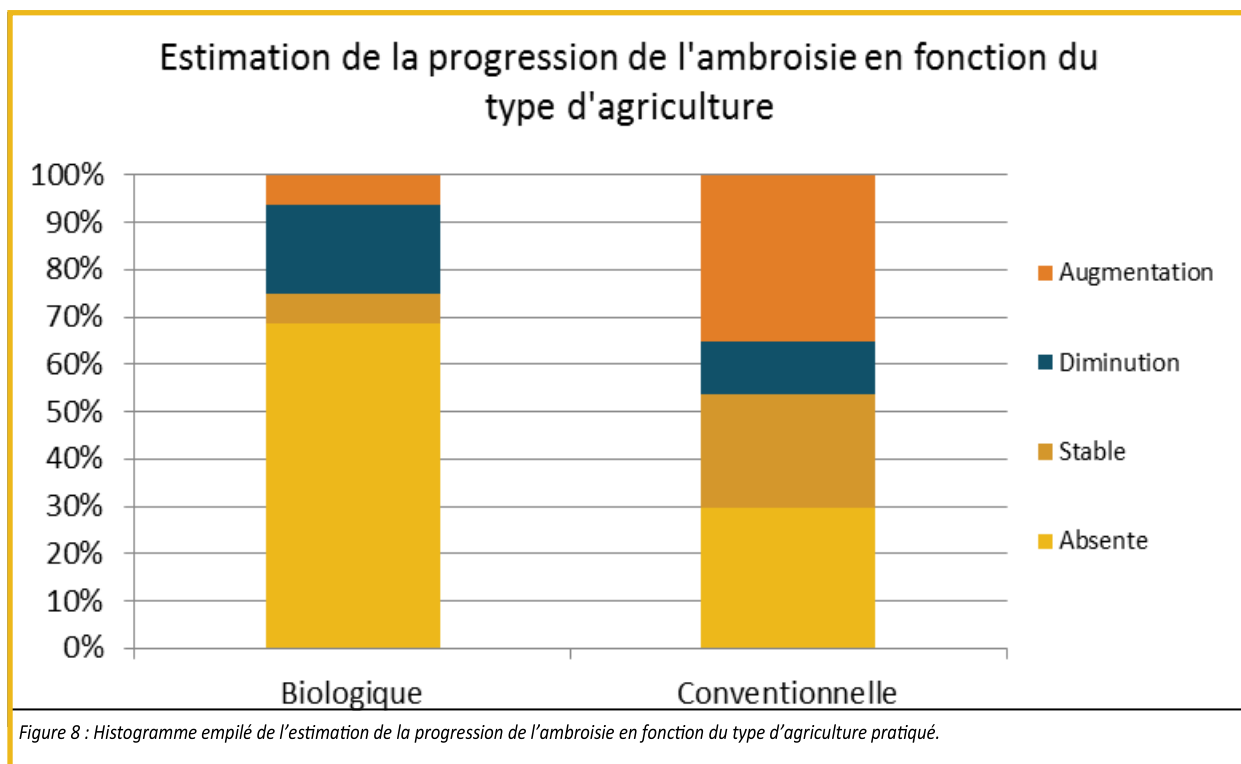
B. POUR ALLER PLUS LOIN

Afin de déterminer plus précisément dans quel type de culture et quels modes de gestion permettent de favoriser la présence et la propagation de l'ambrosie, une analyse croisant les données est réalisée.

Évolution de la quantité d'ambrosie

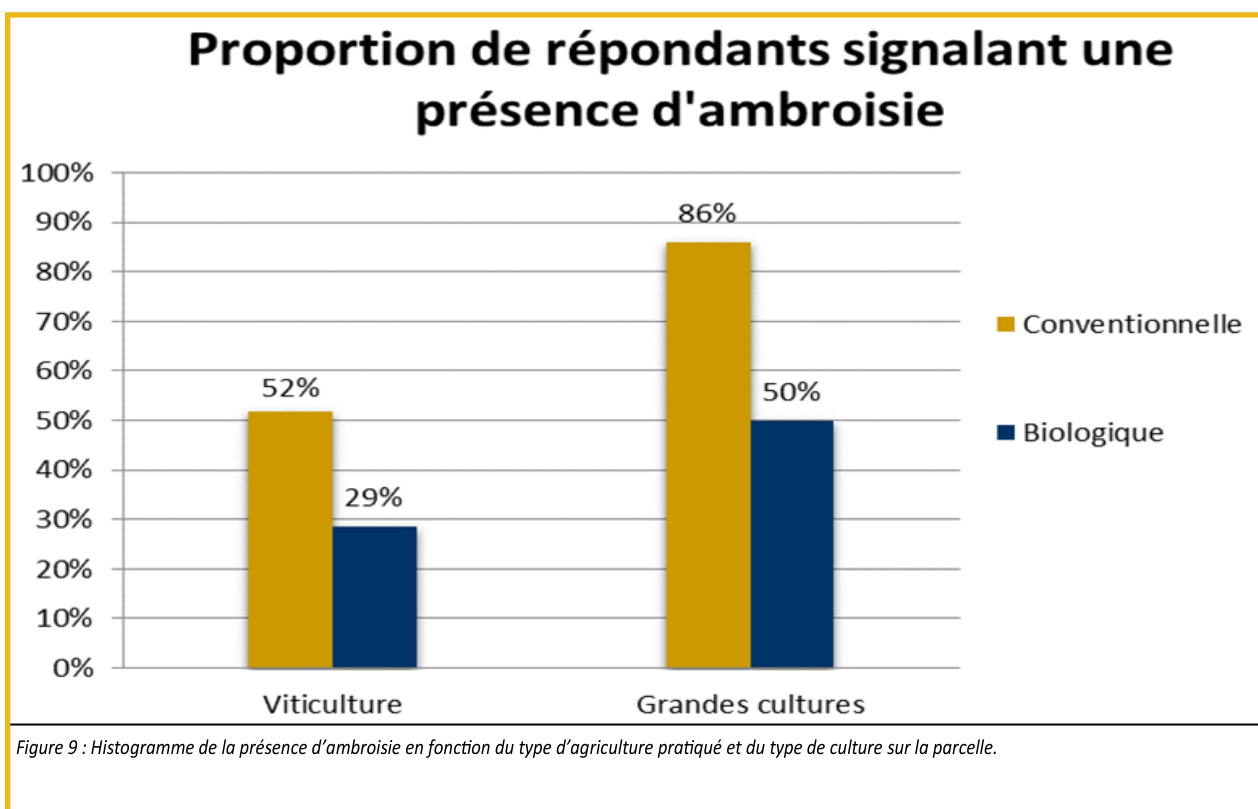
•En fonction du type d'agriculture

Il est possible de croiser les résultats concernant la variation de l'ambrosie avec le type d'agriculture pratiqué (figure 8). Bien que le faible nombre de réponses ne donne pas une grande fiabilité, il est possible d'observer des tendances. **En agriculture biologique, l'ambrosie est absente dans 69% des cas et en diminution dans 19% des cas**, tandis qu'**en agriculture conventionnelle, elle est absente dans 30% des cas et en augmentation dans 35% des cas**. Ces résultats sont à mettre en perspective au regard de l'échantillonnage qui peut ne pas être représentatif de la population réelle.



• En fonction de la profession

En plus de séparer les résultats par l'agriculture pratiquée, il est intéressant d'observer la présence d'ambroisie selon la filière agricole. Les données indiquent ainsi une **présence d'ambroisie moins fréquente en viticulture qu'en grandes cultures**. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les vecteurs de propagation de l'ambroisie cités habituellement (voir paragraphe « vecteurs en milieu agricole » p4) sont moins utilisés dans une culture pérenne comme la vigne.



Toutefois, 52% des viticulteurs en agriculture conventionnelle ont de l'ambrosie sur leurs terres, contre 29% en agriculture biologique.

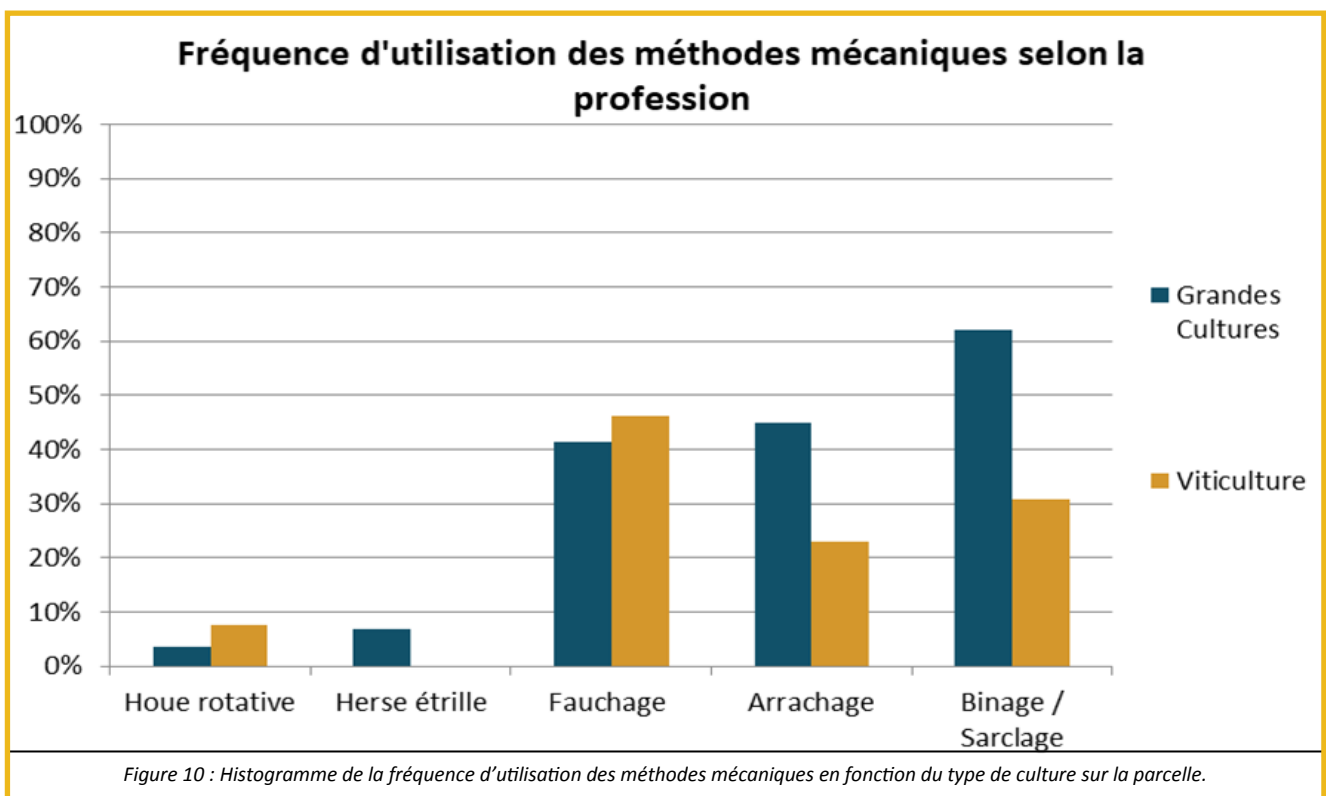
En grandes cultures, 86% des exploitants signalent une présence d'ambrosie en agriculture conventionnelle, contre 50% en agriculture biologique (figure 9). Comme précédemment, ces données indiquent que l'ambrosie a tendance à être moins souvent présente en agriculture biologique et cela, en viticulture comme en grandes cultures. Aucun moyen de rattrapage n'existant en agriculture biologique sur les cultures de printemps, l'accent est probablement mis sur la prévention et la détection précoce de l'ambrosie afin de pouvoir la gérer avant la grenaison.

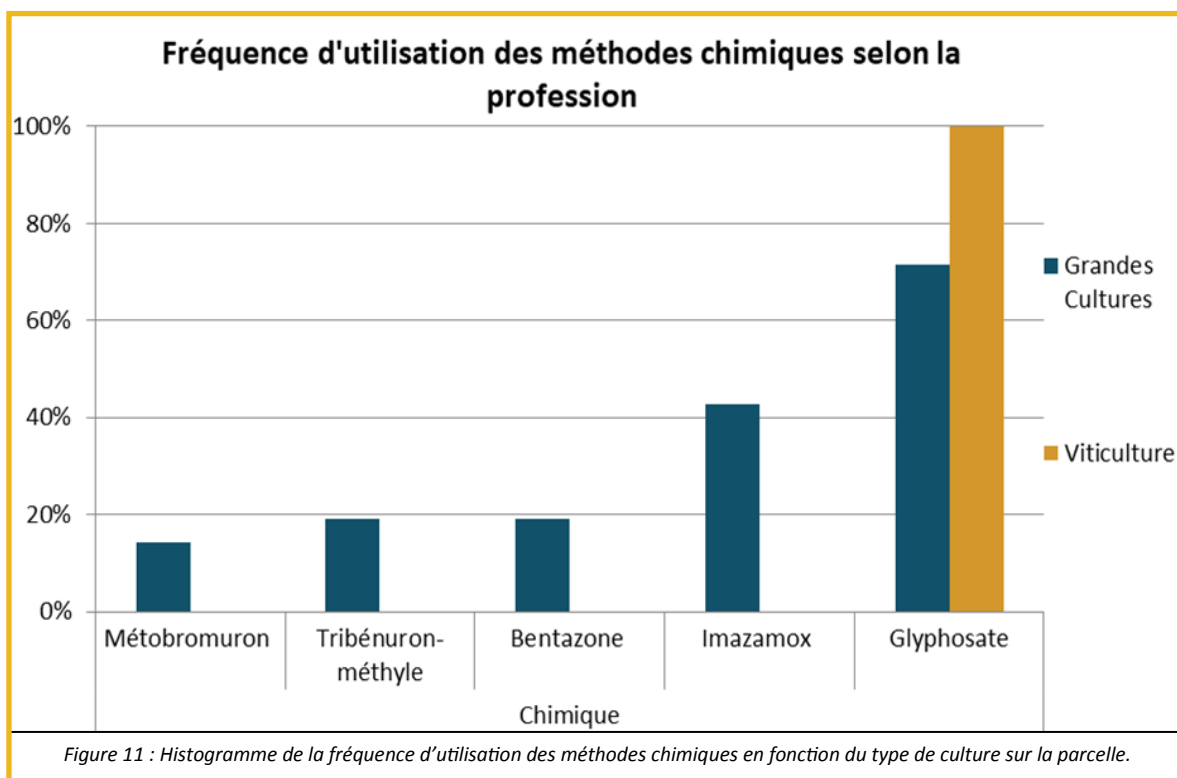
Méthodes utilisées

Distinguer les méthodes utilisées en fonction de la profession du répondant peut aussi se révéler une source d'informations utiles pour comprendre les différences entre les exploitations en grandes cultures et celles en viticulture.

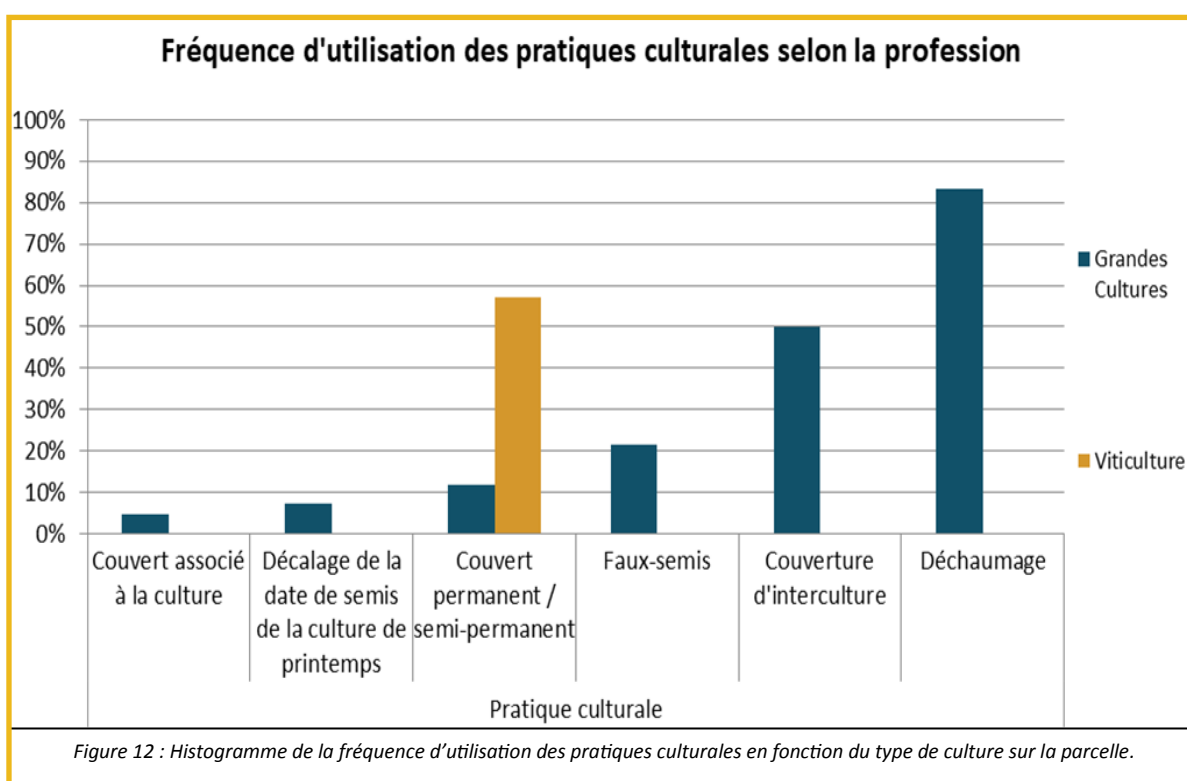
Au niveau mécanique (figure 10), les viticulteurs utilisent le plus souvent le fauchage en bord de champ ou en inter-rang (46%) et le binage ou le sarclage (31%). En grandes cultures, le binage et le sarclage sont en première place (62%) et l'arrachage en deuxième (45%), suivi par le fauchage en bord de champ (41%).

Au niveau des méthodes chimiques (figure 11), les viticulteurs en conventionnelle utilisent à 100% du glyphosate et aucun autre herbicide, ce qui tend à montrer l'efficacité de cette molécule dans les vignes. En grandes cultures conventionnelles, le plus utilisé est aussi le glyphosate (73%), mais de nombreux autres herbicides sont utilisés comme l'imazamox (43%). Ces multiples utilisations sont probablement dues au fait que les exploitants réalisent des mélanges pour augmenter l'efficacité du désherbage et éviter l'apparition de résistances chez les adventices.





Les pratiques culturales (*figure 12*) les plus utilisées en **grande culture** sont les **déchaumages (83%)** et les **couverts d'interculture (50%)**. Ces deux méthodes sont très efficaces dans la gestion de l'ambrosie. Les déchaumages permettant de réduire le stock grainier et d'éliminer les plantules et les couverts permettant de l'empêcher, dans une certaine mesure, de lever et ainsi de produire du pollen et des graines. **En viticulture, la principale pratique est d'entretenir un couvert permanent ou semi permanent (57%),** l'ambrosie étant une mauvaise compétitrice son développement peut être altéré par le couvert.



Limites

Les résultats présentés dans ce recueil sont soumis à différents biais, du fait des propriétés intrinsèques de la méthode de collecte (un sondage en ligne) ou du mode de diffusion du sondage en ligne. L'évaluation personnelle du niveau de connaissance de l'ambrosie, de l'infestation de la parcelle ou même de l'efficacité des méthodes est subjective, ce qui ne reflète donc pas forcément complètement la réalité. Ce qui a été recherché dans ce travail correspond plutôt aux pratiques professionnelles des répondants au questionnaire.

Pour l'analyse, le postulat est que la population répondant au sondage est suffisamment importante et homogène (répartition géographique, type d'agriculture, profession, etc.) pour représenter la population totale des agriculteurs. Il convient d'ailleurs de noter que cette catégorisation des systèmes agricoles est peu représentative de la réalité puisque des intermédiaires existent et que les pratiques diffèrent au sein d'un même type d'agriculture. Pour pallier le manque d'homogénéité de l'échantillon, il faudrait augmenter le nombre de réponses (en laissant le sondage en ligne plus longtemps, en continuant de diffuser le lien du questionnaire à d'autres personnes susceptibles de le transmettre, etc.).

La présence de l'ambrosie dans les parcelles peut aussi être amplifiée par le biais d'échantillonnage, il est possible que les personnes ayant le plus répondu au questionnaire soient les personnes les plus touchées par l'ambrosie, tandis que celles qui ne sont pas touchées se sentent assez peu concernées et ne prennent donc pas le temps de répondre.

Enfin, il est possible que l'exécution des pratiques agricoles puisse grandement varier entre les différents exploitants en fonction de l'emplacement géographique, la période, le savoir-faire de l'exploitant, la parcelle sur laquelle elle est réalisée ou même selon le fournisseur du matériel agricole.

PARTIE 2 : LES ENTRETIENS

De l'ambroisie dans les chargements de graines

Comme cité dans l'introduction, la **présence d'ambroisie dans un chargement de graines peut entraîner des refus de lots**. C'est ce qui est arrivé à **Sébastien, agriculteur en Charente**. Sa coopérative possède un contrat avec un industriel en Belgique où elle envoie les graines de millet jaune et de tournesol strié pour l'oisellerie. Le chargement est d'abord trié à la coopérative et estimé sans ambroisie avant d'être envoyé. Arrivé à la frontière belge, quelques kilos de graines de tournesol sont prélevés pour une analyse à l'œil. Il a alors suffi de deux graines d'ambrosies pour que les camions de 30 tonnes soient refusés à la frontière, sans même la possibilité d'aller chez le client, qui lui, possédait un trieur optique. **Le camion est renvoyé dans la Vienne pour être trié chez un prestataire possédant un trieur optique**. Après ce nouveau tri, le lot est enfin accepté à la frontière belge.

« Les 10% d'écarts qu'on a eu de contaminé par des ambrosies [...], non seulement on va les perdre, mais en plus on paye pour les détruire. »

Les coûts du tri des graines lié à l'ambroisie représentent un quart du prix de vente final.

Après cet évènement, la répression des fraude est venue vérifier comment la coopérative dispose des freintes (la partie des graines qui est retirée du lot lors du tri).

Bien que disposant d'un méthaniseur, la coopérative a été fortement sollicitée pour incinérer les freintes. Il a donc fallu faire appel à un nouveau prestataire. **Au total, les dépenses s'élèvent à près de 80€ de la tonne, soit près d'un quart du prix de revente du millet.**



Graines d'ambroisie retrouvées dans de la nourriture pour oiseaux.

« Pour les camions suivants, tous les lots sont passés par le trieur optique localement avant d'aller en Belgique. »

Pour **Fabrice, agriculteur dans le Loir et Cher**, la même expérience a failli se produire. Habituellement, ses graines de millet rouge sont destinées à la multiplication de mycélium pour les champignons, mais le millet a été refusé pour cette filière car cette récolte n'était pas assez rouge. Le millet a donc été vendu pour de l'oisellerie en Belgique. Trois **semaines après, les services belges annoncent à son négoce que de l'ambroisie a été retrouvée dans le millet**. Mais il est trop tard pour refuser le chargement qui a déjà été payé. Pour Fabrice, l'ambroisie ne vient pas de lui, ses parcelles sont indemnes d'ambroisie et la quantité trouvée dans le chargement dépassait de deux fois la norme acceptée.

« Je ne connais pas [l'ambroisie] ici, j'espère ne pas la connaître. »

De plus **le Loir et Cher n'est pas encore un département très infesté**, il est donc plus probable que les graines d'ambroisie proviennent d'un autre chargement.

Pour confirmer que la présence d'ambroisie n'était pas de son fait, Fabrice a réalisé un échantillonnage des 6 tonnes de millet qu'il lui restait avec son négoce, au cours duquel aucune trace d'ambroisie n'a été trouvée.

Le tri des chargements

Pour **Jean-Jacques, responsable qualité sécurité au sein d'une coopérative en Charente**, l'ambroisie est un sérieux problème lorsqu'elle contamine les lots de graines. Bien qu'il soit facile de la trier dans les lots de **grosses graines** comme **le maïs, le soja ou le pois chiche**, **l'ambroisie peut faire des taches sur les grains, entraînant ainsi le déclassement du lot concerné**. Dans les lots de graines plus petites, comme le **millet ou le tournesol**, la **graine d'ambroisie est bien plus difficile à séparer** du reste du lot.

« Il y a cet aspect [de conformité] là, qui n'est pas un aspect sanitaire mais visuel et qui peut complètement dégrader une culture »

Pour les grosses graines, **le tri peut se faire par calibre** : les graines ne correspondant pas sont sorties du lot. Il est possible d'ajuster la vitesse de triage pour augmenter la précision du procédé : si la contamination est avérée, il est possible de réduire la vitesse de tri (par exemple, passer d'une vitesse de tri de 100 tonnes par heure à une vitesse de 30 tonnes en 8 heures). **Le tri peut aussi se faire par tri optique** : en fonction de la couleur de la graine, un souffleur va éjecter les graines non désirées.

Cependant **ces méthodes de tri ont des défauts: elles prennent du temps** et les freintes ne sont pas composées intégralement des graines indésirables : **en moyenne seuls 1 ou 2% des freintes sont composées d'ambroisie**. Jean-Jacques estime que dans du tournesol, environ 5% du grain viable est perdu, dans du millet cela peut monter à 10 ou 15%. Ces déchets sont ensuite triés à nouveau, pour récupérer une partie du grain viable. Cette opération peut être réalisée plusieurs fois, mais implique **un coût et prend du temps**.

Un fois le tri réalisé, les freintes doivent être détruites : cela permet d'éviter que les graines d'ambroisie triées ne se retrouvent dans un milieu favorable et ne germent, propageant ainsi l'adventice.

Deux débouchés existent pour la destruction des freintes : l'incinération et la méthanisation*. Dans sa coopérative, Jean-Jacques a accès à un méthaniseur, mais il arrive qu'il doive incinérer les lots contaminés. Dans ce cas, il faut faire appel à un prestataire et s'acquitter du coût supplémentaire (environ 30€ la tonne). Lors du transport, il rappelle qu'**il faut garder la trace que le lot est contaminé** : il doit être déclaré sur le **bon de transport** que le lot contient de l'ambroisie.

« Aujourd'hui, on est quand même sérieusement atteint par l'ambroisie et c'est un problème très grave dont personne n'a encore pris l'ampleur. »

Le coût de la prestation pour l'incinération peut monter à 30 € par tonne !



*Méthanisation : procédé qui consiste en la dégradation de matière biologique en conditions anaérobies (sans oxygène).

Le point de vue d'un conseiller agricole...

Jean-Christophe est conseiller agricole indépendant en Charente et en Dordogne, il accompagne les agriculteurs dans leurs interventions, leurs pratiques culturales et dans le suivi des cultures en apportant une approche globale de l'exploitation. Les agriculteurs qu'il suit sont à 85% en agriculture conventionnelle (dont 90% en raisonnée) et à 15% en agriculture biologique. Il est aussi **référént ambroisie** sur son territoire depuis 5 ans.

Malgré des approches préventives et curatives, **il observe une progression de l'ambroisie**, chaque année plus présente dans tous les types d'agriculture. La dynamique de la plante rend la gestion difficile: un pied d'ambroisie pouvant produire jusqu'à 3000 graines, de nombreux autres pousseront l'année suivante.

La gestion est aussi difficile d'un point de vue réglementaire. En Charente par exemple, une directive nitrate pour les zones vulnérables est imposée. Dans ces zones, un couvert végétal doit être mis en place mais l'ambroisie se développant rapidement, ces espaces peuvent vite être envahis. La lutte est d'autant plus compliquée lorsque les agriculteurs sèment au mois de juillet par exemple, un minimum de 2 mois de couvert végétal est demandé, l'ambroisie aura donc le temps de monter en graines.

« On arrive à la contrôler dans les cultures, mais il y a parfois un relâchement dans l'interculture. »

Des dérogations peuvent être demandé à la Direction Départementale des Territoires et sont traitées au cas par cas. Une fois validées, il reste aux l'agriculteurs de faire l'application du broyage ou de la fauche.

Selon lui, les rotations de culture les plus efficaces pour gérer l'ambroisie doivent être assez courtes et de type tournesol-blé-orge-maïs-maïs, avec l'utilisation de molécules herbicides.

Les céréales à pailles, en revanche, sont les plus difficiles à gérer, notamment lors de l'envahissement des ambrosies dans les chaumes. **Le prix de la tonne de céréale, trop bas selon lui, n'encourage pas forcément l'agriculteur à faire des efforts pour éliminer l'ambroisie**, ce qui impliquerait des coûts supplémentaires en matériel et en temps.

« Une ambroisie d'une dizaine de cm, c'est compliqué pour la sortir mécaniquement : il faut passer à la main. »



L'ambroisie présente dans l'une des parcelles dont s'occupe Jean-Christophe, une quinzaine de jours après la récolte.

En agriculture biologique, la lutte mécanique est le seul moyen de gestion, mais la herse étrille par exemple ne suffit pas pour tout arracher et son efficacité va grandement varier selon le stade de développement des adventices. De plus, pour de nombreux agriculteurs convertis en agriculture biologique, les sols ne sont pas assez préparés pour faire face aux adventices.

...et d'un viticulteur

La présence de l'ambroisie en vigne n'est pas très connue, ni très étudiée en France mais le sondage a révélé une certaine part de viticulteurs impactés par cette plante. **Martin, viticulteur dans le Rhône**, s'inquiète pour son exploitation du danger que représente l'ambroisie.

« En viticulture de coteaux, ce sont les ruissellements qui vont apporter les graines. »

Selon lui, la problématique repose sur le fait que les vignes se trouvent souvent sur des **coteaux, milieux souvent exposés à des ruissellements lors des intempéries**. Dans son cas, ce sont des **chantiers de construction situés en amont de ses parcelles** qui ont été les facteurs d'introduction de l'ambroisie sur ses terres. Ainsi, les graines peuvent se disséminer par le biais des ruisseaux non permanents jusqu'aux parcelles de vigne.

Martin a vu l'ambroisie s'installer progressivement sur ses parcelles. Il y a une quinzaine d'années, il trouvait deux pieds chaque année. Aujourd'hui, **il est obligé de passer la débroussailleuse ou de tondre quand le terrain le permet avant et après les vendanges**. La gestion de l'ambroisie en vigne est compliquée car les moyens mécaniques adaptés sont peu nombreux (tondeuse ou débroussailleuse). L'ambroisie est aussi une concurrente des vignes car elle pompe l'eau nécessaire aux ceps et plus particulièrement dans les milieux secs.



« [Durant les vendanges], on doit déjà gérer l'équipe des vendangeurs, on ne va pas gérer en plus les crises d'allergie. »

Cependant, le point le plus préoccupant de la présence d'ambroisie dans la vigne, reste l'aspect sanitaire. En effet, **la période des vendanges tombe à la même période que le pic pollinique** de l'ambroisie en septembre, ce qui représente un danger de réaction allergique pour ses vendangeurs.

Martin est aussi référent ambroisie dans sa commune, **il insiste sur le fait que la lutte doit être collective**: « si tout le monde ne la gère pas, l'ambroisie continuera à se propager ». Il poursuit en signalant que les agriculteurs ne sont pas encore assez sensibilisés à cette problématique, alors qu'ils sont pourtant très impactés puisque l'implantation de l'ambroisie est très liée à l'activité humaine, elle préfère les sols anthropisés.

La gestion de l'ambroisie représente une demi-journée à deux personnes pour 1 ha.

La gestion de l'ambroisie en agriculture conventionnelle...

Dans l'Ain, Michel s'occupe d'une exploitation d'une trentaine de parcelles. Sa lutte contre l'ambroisie présente en petite quantité sur ses parcelles a commencé il y a plus de 20 ans. **L'ambroisie s'est implantée chez lui par des chantiers publics voisins à ses parcelles:** les engins arrivaient du sud de l'Isère et transportaient probablement des graines d'ambroisie dans leurs roues. Il cultivait à cette période du tournesol.

Aujourd'hui, Michel arrive à la contrôler. Il réalise des cultures de maïs, désherbe en post-semis contre les graminées puis utilise un antidicotylédone en post-levée. Il exécute aussi des arrachages manuels, notamment sur les parcelles proches de cours d'eau. Il y a quelques années, Michel avait traité seulement 8m, sur les 3 km de sa parcelle qui longent la rivière, au débroussaillant. Pour cela, la police des eaux l'a verbalisé. Il insiste sur le fait **qu'il manque une réelle écoute et compréhension de la lutte contre l'ambroisie.**

« C'est aussi notre métier que de faire attention à ce qu'on a dans nos champs. »

Un surcoût
estimé à
50€ / ha.

La gestion de l'ambroisie représente pour lui un **surcoût important par rapport aux autres adventices** d'un point de vue du temps de gestion et cela n'est pas efficace à 100%. **Il estime que le surcoût est de 15€ par hectare (ha) pour le temps de travail et l'appareil utilisé, et de 35€ par ha pour le produit appliqué sur la parcelle.**

En plus de la problématique agricole posée par l'ambroisie, Michel fait aussi face à une problématique sanitaire : **il est allergique à cette plante** qui lui provoque des réactions, ce qui lui complique la gestion de l'ambroisie particulièrement lors des arrachages manuels.

« L'ambroisie c'est mon problème pour l'avenir. »

Dans le Jura, Patrice pratique une agriculture de conservation des sols, avec l'utilisation d'herbicides en petites quantités et des couverts en interculture. Il n'a jamais eu d'ambroisie sur ses parcelles bien que la région soit assez envahie.

Pour prévenir la contamination, il utilise des **variétés résistantes aux herbicides et des mélanges d'herbicides afin qu'aucune résistance ne se développe**. Il prend soin de bien préparer ses produits pour conserver au maximum leur efficacité et aider à la pénétration du produit dans la plante, ce qui permet de minimiser la dose efficace.

Pour éviter que l'ambroisie ne s'installe, **il réalise fréquemment des faux-semis** afin de faire lever les adventices puis les détruit **avec un passage de herse rotative**. Ces pratiques lui permettent aussi d'éviter le labour dans ses parcelles, qui favoriserait l'enfouissement des graines en profondeur.

« Peut-être qu'aujourd'hui il y a d'autres désherbants, il y a d'autres techniques qui pourraient le faire, mais j'ai une solution et elle me convient très bien. »

Une partie du matériel qu'il utilise est partagé au sein d'une CUMA et il est donc vigilant quant à son utilisation. Pour lui, la plus grosse problématique vient de la moissonneuse, capable de retenir les graines d'ambroisie et de les relâcher dans un champ qui était indemne jusque-là.

« Une graine, elle monte dans ta moissonneuse mais elle va pas forcément ressortir tout de suite, elle peut très bien se loger dans un corps creux puis ressortir 2-3 jours après. »

...et en agriculture biologique

L'ambrosie est quelque chose de nouveau pour **Tom, agriculteur bio dans la Creuse**. Elle est arrivée cette année dans sa prairie, destinée au pâturage. Il en avait entendu parler par ses voisins, qui commencent à en avoir un peu dans leurs champs et par des collègues.

Dans sa prairie, il a trouvé une plante suspecte dont la description correspond à celle de l'ambrosie. Pour confirmer l'identité de la plante, il a fait appel à l'Observatoire des ambrosies en envoyant une photographie, après quoi il a informé sa Chambre d'agriculture et **immédiatement arraché les pieds qu'il avait rencontré**. N'ayant pas la possibilité de rattraper ou de traiter sa prairie si l'infestation se développe, **il reste très vigilant et compte passer plus souvent dans ses champs pour détecter une éventuelle présence d'ambrosie**. Il en est conscient, cette mesure ne va pas suffire. Car si elle est efficace, cette méthode n'en reste pas moins faillible : il est difficile de voir tous les pieds d'ambrosie. Pour pallier ce problème, **Tom compte faucher la prairie pour empêcher l'ambrosie de monter en fleurs**.

« S'il faut faucher [la prairie] tous les mois, on va la faucher tous les mois. »

N'ayant aucun objectif de récolte sur cette parcelle, il n'en souffrira pas trop mais s'inquiète tout de même de la propagation de l'adventice dans ses parcelles voisines, en blé ou en maïs.

Déjà sensibilisé aux plantes invasive lors de son parcours scolaire, il a conscience du déséquilibre qu'elles provoquent dans les écosystèmes. Il estime que les agriculteurs bio ont tendance à être plus sensibles à ces problématiques car l'absence de moyens de rattrapage chimique les incite à se renseigner d'avantage sur les possibles menaces pour leurs cultures.

« Ça ne m'inquiète pas de trop parce qu'on est déjà embêtés avec d'autres plantes et on fait avec, on essaye de limiter. De toute façon, on a jamais l'objectif d'éradiquer quoi que ce soit, parce qu'on sait que ce n'est pas possible. »

Vigilance sur des difficultés de gestion

Les entretiens ont été l'occasion de faire ressortir des points de vigilance sur d'éventuelles **incompatibilités** entre la mise en place de méthodes de lutte et des dispositifs agricoles. Il s'agit :

- **des CIPAN** (cultures intermédiaires pièges à nitrates) où la réglementation impose une couverture hivernale des sols en Zone Vulnérable (et autres cas particuliers) afin de limiter le lessivage des nitrates et lutter contre l'érosion des sols et contiennent des obligations de non-fauche à certaines périodes. Il convient d'obtenir des dérogations en cas de nécessité de lutte contre l'ambrosie,

- **des MAEC** (Mesures agro-environnementales climatiques) où, dans certains cas, le fauchage doit se faire à une date imposée, laquelle n'est pas forcément en phase avec la période *ad hoc* pour la destruction de l'ambrosie,

- **des SIE** (surfaces d'intérêt écologique) qui sont des surfaces écologiques représentant 5% de la surface de l'exploitation que l'agriculteur a l'obligation de préserver (certaines parcelles, haies, talus, etc.) et qui peuvent poser question en cas d'envahissement par l'ambrosie.

Agriculture mixte : adapter les méthodes de lutte

Guillaume est un agriculteur isérois dans la Vallée du Rhône, berceau de l'ambrosie. Il possède une partie de son exploitation en agriculture conventionnelle et une autre partie en agriculture biologique. Pour lui, la présence d'ambrosie est tellement habituelle qu'elle ne représente plus réellement un problème. **Il a appris à vivre avec et la considère désormais comme une adventice comme les autres.**

« C'est une adventice avec laquelle on est tellement habitués à vivre qu'aujourd'hui ce n'est plus un problème. »

Aux alentours de son exploitation, tous les agriculteurs en ont plus ou moins dans leurs champs et savent la reconnaître. Quelques parcelles sont beaucoup envahies, surtout derrière les chaumes, mais seront soit déchaumées soit traitées au désherbant. Cependant, il ne voit plus de parcelles complètement infestées comme quand il était petit et pense que les exploitants ont appris à la gérer depuis le temps. Son père en avait déjà et les anciens se sont vite rendu compte que c'était problématique pour les cultures de printemps car si elle n'est pas gérée, **il y avait vite des pertes de rendement catastrophiques.**

Pour lui, c'est quand les gens ont commencé à être allergiques et notamment lorsqu'il y a eu les premières problématiques de pollution aux particules fines en Vallée du Rhône que tout le monde s'est mis à en parler.

« Quand on était petits j'ai des souvenirs de traverser les tournesols, en ressortant on était jaunes de pollen. »

Il pense que dans sa région, **les agriculteurs qui se convertissent en semi-direct ou bio doivent être très vigilants.** Il conseille même de considérer de rester en conventionnel sur les terres dans lesquelles le stock semencier d'ambrosie est trop important. Le fait que l'ambrosie possède une levée échelonnée de mars à juillet la rend très adaptable aux pratiques. Il est obligé d'adapter ses techniques de gestion et utilise le **déchaumage**, le **labour**, le **faux-semis**, la **herse étrille** et la **bineuse**. Pour lui, le **désherbage mécanique en bio revient plus cher que le désherbage chimique en conventionnel : cinq passages, entre le tracteur, la main d'œuvre et le matériel coûtent environ 200 à 210 € par ha.** Trois passages de herse étrille et deux passages de bineuse lui semble un minimum obligatoire.

Aujourd'hui, sur sa partie en bio, il fait essentiellement de la production de maïs. Il retrouve toujours quelques ambrosies qui **passent à travers le binage et réussissent à fleurir, polliniser et grainer sous le maïs.** Elles sont peu visibles, contrairement à lorsqu'elles sont dans un champ de tournesol, car elles restent en dessous du couvert. Lorsque les maïs sont en fleur, les ambrosies sont à hauteur des soies des épis et complètent la pollinisation.

Pour pallier le problème, il réduit l'écartement du maïs en semant fin mai début juin à 35 cm au lieu de 75 pour faire de l'ombre le plus vite possible. Entre deux maïs ou entre un maïs et un soja, **il sème un couvert très épais** qui démarrera en octobre (un mélange seigle - pois fourrager semé en méteil) jusqu'au printemps prochain. **Pour le soja**, il sème en plein tous les 18 cm et fait des passages de herse étrille. L'ambrosie reste dessous maïs à partir de début août, le soja entre en phase de sénescence et arrive à maturité : les feuilles sèchent et l'ambrosie va pouvoir repasser par-dessus. Il faut alors prévoir un passage d'écimeuse.

En bio, le coût de gestion mécanique représente près de 200 €/ha.

Guillaume alerte sur le fait que les agriculteurs sont toujours trop pointés du doigt : chez lui, il trouve plus d'ambrosies chez les **particuliers** et sur les **chantiers de construction** que dans les terres agricoles. **Les bords de route** représentent également un problème pour lui. Il y a toujours une zone mal fauchée entre le passage de l'épareuse au bord de la route et les parcelles qui possèdent de l'ambrosie et d'autres adventices. Souvent, il préfère gérer lui-même cet espace délaissé plutôt que de prendre le risque de laisser les plantes se disséminer dans ses cultures.

« Je pense qu'au niveau agricole la première chose c'est vraiment de dire : attention à l'ambrosie et aux pertes de rendement. »

Point de vue d'un élu et agriculteur

Michel, agriculteur et élu dans la Sarthe s'occupe d'une petite exploitation de 40 ha, dont une bonne partie pourrait être un milieu propice à la pousse de l'ambrosie. Connaissant bien la plante et les conditions qui favorisent son arrivée et son implantation, Michel a décidé de ne plus faire de cultures à risque et de rester vigilant quant à la présence d'ambrosie sur ses parcelles. Il y a quelques années, **il avait abandonné les cultures de tournesol à cause de l'ambrosie pour faire du colza à la place**. Cependant, Michel n'utilisant pas de systèmes d'irrigation sur son exploitation, le colza est assez clairsemé durant les années les plus sèches, condition propice au développement de l'ambrosie.

Il a donc **repris les cultures de tournesol avec une variété tolérante aux herbicides**. En outre, **il bine plusieurs fois sa culture** lorsque celle-ci est bien implantée pour éliminer le maximum d'adventices. Certaines pousses, trop près de la culture, vont réussir à échapper à ces différents traitements, mais la compétition de la culture en place va ralentir leur développement.

« Je suis peut-être plus investi parce que je suis sensibilisé aussi. »

Dans la commune dans laquelle il est élu, il voit parfois des pieds d'ambrosie sur des parcelles dans les chaumes après une culture de blé ou d'orge. **Il prévient alors l'exploitant de la présence de l'ambrosie** et souvent un déchaumage s'ensuit si les conditions climatiques sont favorables. Les agriculteurs de la commune sont bien sensibilisés à l'ambrosie et **installent des couverts d'interculture après les déchaumages pour éviter qu'elle ne lève à nouveau**. Malgré toutes ces précautions, l'ambrosie continue de se développer dans certains espaces tels que les bordures de parcelle.

Les agents techniques de la commune sont aussi bien formés à la gestion de l'ambrosie et savent la reconnaître. Ils parcourent les environs de la commune assez régulièrement et signalent toute présence d'ambrosie avant de revenir la faucher à l'épaveuse. Ce genre de pratique est devenu une habitude pour les employés communaux. Le service des routes de la communauté de communes est lui aussi sensibilisé à la problématique ainsi que les acteurs territoriaux du département de la Sarthe. **Pour lui, c'est une lutte collective.**

« On communique dans le bulletin communal. C'est pas pour ça qu'on a pas d'ambrosies, mais il y a une prise de conscience. »

CONCLUSION

L'ambrosie est un problème épineux qui nécessite **une gestion différenciée et adaptée en fonction des milieux**. En agriculture, les méthodes de gestion existantes sont déjà bien identifiées et leurs efficacités démontrées (BILON et al., 2017^[6]). Cependant, ce questionnaire a permis de mettre en lumière les **pratiques réellement appliquées sur le terrain**. Il apparaît alors que les plus utilisées sont le glyphosate, le déchaumage et le binage ou le sarclage. Ces pratiques sont les plus utilisées car leur spectre large d'action et leur efficacité dans la plupart des cas les rendent fiables. Il est intéressant de remarquer que les herbicides sont encore largement utilisés. Ce fait est important à considérer au regard de **l'apparition de résistances aux herbicides chez l'ambrosie** (Lettre de l'Observatoire des ambrosies n°48, octobre 2017^[7]).

Le rôle important des machines agricoles dans la dispersion des graines d'ambrosie à de nouveau été mis en évidence et doit de toute évidence constituer un point de vigilance de la part des acteurs concernés.

Un autre point jusqu'alors peu connu qui est ressorti de cette étude est le fait que les **viticulteurs sont eux aussi touchés** par la problématique des ambrosies (31% des viticulteurs sondés ont déjà eu de l'ambrosie sur leur parcelle). Ce résultat permettra d'orienter la stratégie nationale de gestion des ambrosies en intégrant ce nouveau paramètre.

Les entretiens réalisés montrent bien que les agriculteurs se sentent concernés par cette problématique. Certains ont des difficultés pour la gérer tandis que d'autres s'en sortent très bien, mais cela reste à mettre en perspective au regard des pratiques utilisées, des cultures mises en place ainsi que des conditions pédoclimatiques qui vont grandement varier entre les exploitations. La gestion nécessite une approche au cas par cas et certains l'ont bien compris. L'autre point qui ressort des entretiens est que **la lutte doit être collective**, c'est un travail à réaliser ensemble, à cause de la capacité de prolifération de l'adventice. Une coordination des différents acteurs de terrain : collectivités, agriculteurs, particuliers, référents territoriaux, etc. est essentielle pour réussir à résoudre cette problématique.

Ce recueil met en lumière le fait que la gestion de l'ambrosie est toujours le sujet de beaucoup de contraintes juridiques, techniques ou financières. Des approches plus détaillées sont encore nécessaires pour améliorer le cas par cas de la gestion, non pas pour l'éradiquer, mais pour que sa présence dans une parcelle ne devienne pas plus difficile à gérer que celle d'une autre adventice.



© Observatoire des ambrosies

FOCUS SUR LE DATURA

Au cours de l'enquête et des différentes interviews il est ressorti que l'ambrosie, bien qu'étant un problème majeur, n'est pas la seule adventice qui inquiète les agriculteurs. Le *Datura stramonium* (*Datura stramonium* L.) mentionné à de nombreuses reprises dans cette enquête est une espèce exotique envahissante qui pose lui aussi une problématique sanitaire et agricole. Sa présence dans la culture va dégrader la valeur commerciale de la récolte voire entraîner la destruction de celle-ci. Le datura est une plante très toxique, qui produit des alcaloïdes dangereux pour la santé humaine, mais aussi pour le bétail. Ces composés, même ingérés en petites quantités peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.



© C. Dechamp — AFEDA

Quelques résultats

du recueil d'expériences de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise en contexte agricole

POUR TOUT CONNAITRE
SUR LES AMBROISIES
www.ambroisie.info



109

réponses au questionnaire sur la gestion de l'ambroisie en parcelles agricoles

85%

des répondants n'ont jamais suivi de formation relative à l'ambroisie

6%

des répondants déclarent être allergiques au pollen de la plante

Pour les répondants qui avaient de l'ambroisie sur leurs parcelles (61 personnes), celle-ci est en expansion dans



1/3 des cas

75% des répondants mettent en place des mesures préventives de gestion, la plus utilisée étant la surveillance de bord de champs dans

53% des cas

Les **viticulteurs** aussi sont concernés par la problématique ambroisie dans leurs vignes



La **moissonneuse batteuse** est souvent citée comme la source d'introduction de l'ambroisie en transportant les graines d'une parcelle à l'autre

Parmi les 109 répondants,

1 sur 10

a déjà abandonné une culture à cause de l'ambroisie...



...tandis que,

1 sur 4

a déjà réussi à s'en débarrasser sur une ou plusieurs parcelles



Données collectées par le biais d'un sondage à l'échelle nationale destiné aux agriculteurs, diffusé par l'Observatoire des ambrosies FREDON France (2019)

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Ministère de l'agriculture et de l'alimentation [En ligne], Page consultée le 01/08/19. Disponible sur: <https://agriculture.gouv.fr/>
- [2] Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, 2018. L'IMPACT SANITAIRE DE L'AMBROISIE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : ANALYSE DES DONNÉES MÉDICO-ÉCONOMIQUES 2017. www.ors-rhone-alpes.org/publications.asp
- [3] LORRÉ Fanny, 2018. « Etat des lieux des pratiques des agriculteurs du Tarn-et-Garonne pour la gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise ». Mémoire de stage, sous la direction de CHAUVEL B., DELYE C. et LE CORRE V., 77p
- [4] FREDON BFC, 2017. Retour d'expérience de la gestion de l'ambroisie à l'échelle de l'exploitation agricole.
- [5] CHAMBRES D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR, JURA, NIÈVRE, SAÔNE ET LOIRE, HAUTE SAÔNE, YONNE and CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS – TERRITOIRE DE BELFORT, 2018. Fiche : Comment lutter contre l'ambroisie ? https://bourgognefranche-comte.chambresagriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Bourgogne-Franche-Comte/CDA71/01_2018_Comment_lutter_contre_Ambroisie.pdf
- [6] BILON R., CHAUVEL B. and MOTTET M., 2017. Agir contre l'ambroisie à feuilles d'armoise. 30 pages.
- [7] MOTTET M., LABRUYERE S., 2017. Lettre de l'Observatoire des ambrosies n°48. [En ligne] Page consultée le 05/08/2019. Disponible sur: <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/article/les-lettres-de-l-observatoire-des-ambrosies>

Ce recueil a pour but d'aider les différents acteurs du milieu agricole concernés par l'ambroisie à mieux cerner la problématique en l'exposant sous une autre perspective.

Il regroupe les différentes pratiques utilisées et le ressenti de leur efficacité par leurs utilisateurs.

Des témoignages d'agriculteurs permettent de se rendre compte de la difficulté de ce combat et des moyens qu'il demande de mettre en œuvre.



©BUREAU

Version du 26/11/2019



Pour tout connaître sur l'ambroisie : www.ambroisie.info
Contact : observatoire.ambroisie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 99 93 50 ou +33 (0)1 53 83 71 75

Pour ne rien rater de l'actualité : suivez-nous sur les réseaux sociaux !

